

255

Divisione 2

BUREAU
Arti e Scienze

ARRIVO
N.° 11240

PARTENZA
N.° 1725

Nella risposta si citi il
Bureau, la data, e il
numero della lettera,
a cui si risponde.

Roma 4 *Giug* 1813

L'UDITORE NEL CONSIGLIO DI STATO
BARONE DELL'IMPERO
MEMBRO DELLA LEGIONE D'ONORE
PREFETTO
DEL DIPARTIMENTO DI ROMA

M. Sijf Lethier

Signore

Ho l'onore di accluderle copia di un Decreto di S.
E. il Sijf Ministro dell'Interno relativo alla formazione
di una Stuetta rappresentante S. M. S. e R. da eseguirsi
dal Sijf Cortot. So la prego di dare al medesimo la
più sollecita esecuzione.

Pravisa l'attestato della mia distinta considerazione

Il Prefetto
3 Courmes

Ministère de l'Intérieur

Le Ministre de l'Intérieur Com.^{te} de l'Empire

Doit ce qui suit

Art. 1.^{er}

La Statue de S. Majesté l'Empereur, et Roi sera exécutée en marbre pour l'éclo des beaux arts de Rome, par le S^{eur} Cortot élève de cette école, d'après le projet, que nous en a soumis le S^{eur} Lethiers Directeur de l'Établissement le 4 Mars 1812. sauf les rectifications, que nous avons indiquées par notre lettre du 24 Mars suivant.

Art. 2.

Le prix de cette statue est fixé à 15000 fr savoir

pour le marbre	6033
pour le dégrossissage, et ébauche	3900
sculptures des accessoires, et Prothèses	1900
transport, et outils	500
fraix imprimées, et ind ^{tes} à l'artiste	2665
Somme égale	15000

Art. 3.^o

Cette somme de quinze mille francs sera prise sur les fonds alloués pour l'éclo de Rome en 1812 et 1813.

Art. 4.^o

Elle sera ensuite ordonnancée au nom du Préfet du Dep^t de Rome.